



*MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN*

## *A V I S P U B L I C*

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,  
QUE :

Lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le lundi 13 décembre 2021 à 19h30 à la salle du conseil, le budget 2022 et le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 seront déposés et adoptés.

*DONNÉ À ST-FABIEN, CE 3 DÉCEMBRE 2021*

Directeur général / greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Yves Galbrand, greffier-trésorier de la municipalité de la Paroisse de St-Fabien, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 3<sup>e</sup> jour de décembre 2021 entre 10 et 11 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3<sup>e</sup> jour de décembre 2021

Directeur général / greffier-trésorier